Cinquante troisième année. - N ° 203 A Samedi 19 et dimanche 20 octobre 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 2344

93 – SEINE-SAINT-DENIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

Créations d'établissements

878 171 917 RCS Bobigny.
SCA BOIELDIEU.
Forme : Société civile.
Administration : Gérant Associé : CASIDANUS Adrien ; Gérant Associé : CHIBATI Chahra ; Gérant Associé : DANG Estelle ; Gérant Associé : GIRAULT Mathilde ; Gérant Associé : GRIFFOND Juliette ; Gérant Associé : LABORDE Barbara ; Gérant Associé : LARDIC Denis ; Gérant Associé : SCHWAB Laurent ; Gérant Associé : SEVAULT Benjamin ; Gérant Associé : TABET Youmna ; Gérant Associé : TEULON, TEULON LARDIC Sabine ; Gérant Associé : TRAN, MOÏ Anna ; Gérant Associé : ZIVOHLAVA Rébecca.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 35, rue Jacquart, 93500 Pantin.
Origine du fonds : Création.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : l'acquisition d'un terrain à bâtir lieudit 21 rue Boieldieu à pantin pour une contenance de six ares dix-neuf Centiares (00ha 6a 19ca) désigné sous le terme lot b au plan annexé provenant de la division.d'un immeuble de plus grande importance originairement cadastré section y numéro 12 dont la division résulte d'un arpentage dressé par monsieur Matthieu Legrosdidier, géomètre expert à pantin, en date du 4 septembre 2017, Qinsi que, le cas échéant, de tous les terrains contigus ou annexes de tous droits susceptibles de constituer des accessoires du terrain; le tout en vue de sa transformation et de sa division par fractions destinées à être attribuées aux associés en Joussance ou en propriété, l'aménagement de ce terrain, et l'édification sur celui ci, Aprés démolition partielle des existants, d' un immeuble collectif à usage d'habitation, professionnel Er/ou Commecial et de toutes annexes ou dépendances, la division de l'immeuble en fractions destinées à être attribuées aux Assoicés en propriétés et en jouissance, la gestion et l'entretien dudit immeuble ainsi divisé jusqu'à la mise en place D"une solution différente..
Date de commencement d'activité : 13 septembre 2019.